



Club Subaquatique de la Côte d'Emeraude

Centre BLEU EMERAUDE – Terre Plein du NAYE

35400 SAINT-MALO



0 2 . 9 9 . 8 2 . 6 0 . 7 3 .

N° affiliation F.F.E.S.S.M. : 03.35.037

N° agrément Jeunesse et Sport : 7535 S 035



csce2@wanadoo.fr

<http://csce-stmalo.fr>

Participation financière des adhérents aux différentes formations proposées par le CSCE Décidée en Comité Directeur du 26 août 2016 :

Pour les formations proposées par le CSCE, la participation financière des adhérents est de :

- **Formation nitrox de base : 80 €** comprenant deux plongées, les cours théoriques, le prêt du matériel, le gonflage spécifique et la carte fédérale.
- **Formation nitrox confirmé : 140 €** comprenant quatre plongées, les cours théoriques, le prêt du matériel, le gonflage spécifique, la location éventuelle de pony et la carte fédérale.
- **Pour une formation nitrox complète, la participation est donc de 80 + 140 = 220 €.**
- **Formation RIFAP, RIFAA, RIFA HSA, RIFA PSM, etc. : 60 €** comprenant une sortie mer, l'utilisation de la fosse, les cours théoriques en salle et la carte fédérale. Attention : le passage de plusieurs RIFA entraîne l'édition de plusieurs cartes par la fédération qui seront facturées aux stagiaires (actuellement le prix de la carte fédérale est de 12€).
Ex : RIFA P + RIFA A → la participation est donc de 60 + 12 = 72 €
Ex : RIFA A + RIFA PSM + RIFA HSA → la participation sera de 60 + 12 + 12 soit 84 €
- **Formation PSC 1 : 45 €** comprenant les cours théoriques, les exercices pratiques et le brevet.
- **Formation Niveau 1 : 100 €** comprenant quatre plongées techniques, les cours théoriques, les exercices pratiques en fosse et en piscine le gonflage et la carte fédérale
- **Formation Niveau 2 : 140 €** comprenant dix plongées techniques en mer, le prêt du matériel, le gonflage, les cours théoriques, les exercices pratiques en piscine puis en fosse et la carte fédérale.
- **Formation Enfant : 85 €** comprenant la prise en charge en piscine et en mer toute la saison.
- **En ce qui concerne les licenciés FFESSM la participation financière à la plongée est de :**
 - o **16€** pour les adhérents du CSCE
 - o **22€** pour les licenciés d'Ille & Vilaine
 - o **25€** pour les autres licenciés hors Ille & Vilaine
- **Une carte de 10 plongées : 160 €** : uniquement réservée aux adhérents du CSCE, le remplissage de la carte donne droit à une 11^{ème} plongée gratuite. Elle est valable DEUX ans.
- **La carte de matériel (5 € / matériel) : 50 €** attention → c'est une carte de dépannage dont le coût est la participation spécifique à l'amortissement du à un usage non prévu et aléatoire du matériel : seul les blocs, les stabs et les détendeurs sont concernés dans la mesure de la disponibilité du matériel.
- **Formation Niveau 3 : 200 €** comprenant les plongées techniques en mer profondes et/ou lointaines sur la Calypso 3, le gonflage, les cours théoriques, les exercices pratiques en piscine, en fosse et la carte fédérale. La participation ne comprend pas les plongées techniques à la carrière de Fougères (**Attention** : pour pouvoir suivre cette formation, il faut être déjà avoir le RIFAP.) Un complément de participation peut être demandé si les prévisions budgétaires établies au départ de la formation se révèlent insuffisantes.

Afin d'éviter tous litiges, toutes les formations proposées par le CSCE ont une durée limitée et sont prévues sur une saison. Elles sont sensées se terminer fin juin sauf exception.

Pour information, nos formations sont assurées par des bénévoles. La contribution permet de couvrir les frais inhérents à ces formations (gasoil, intendance, participation à la location des salles, location de la piscine, etc.).

Pour le Comité Directeur

Le Président du CSCE
Stéphane PETITJEAN

La Secrétaire du CSCE
Catherine LEFEUVRE